

# Les différents types de discours rapporté

---

## Le discours narrativisé

- Le discours narrativisé est le plus difficile à reconnaître. Le narrateur relate les paroles comme un événement du récit sans réelle importance. Le texte nous indique qu'il y a eu acte de parole par un locuteur secondaire, mais le contenu n'est pas descriptible ni transposable.
- Exemple : *Elle annonça à ses parents son départ pour le Brésil.* → On ne connaît pas le contenu de son annonce – par quelles paroles et de quelle manière.

## Le discours direct

- Le discours direct donne l'illusion de l'objectivité, et permet de relayer l'information en toute neutralité. C'est apparemment la forme la plus littérale de la reproduction de la parole d'autrui. Toutefois le rapporteur peut influencer le discours, notamment avec des éléments tels que les verbes de paroles.
- Exemple : « *J'ai appelé Max hier.* », (*préten*)dit / reconnut / cria Elsa.

## Le discours indirect

- Le discours indirect perd son indépendance syntaxique, et se construit donc comme une subordonnée, complément d'un verbe principal signifiant « dire » ou « penser ». Il est généralement bien intégré au discours dans lequel il s'insère et n'est pas marqué par une rupture énonciative.
- Exemple : *Robespierre a dit que Danton était un traître.*

## Le discours indirect libre

- Le discours (ou style) indirect libre est essentiellement un procédé littéraire qui se rencontre peu dans la langue parlée. Il permet au romancier de s'affranchir du modèle théâtral qui imposait le mimétisme du discours direct. L'auteur peut rapporter les paroles et les pensées au moyen d'une forme qui s'intègre parfaitement au récit, ouvrant des perspectives narratives nouvelles, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle.
- Exemple : *Pierre le disait toujours. S'il était riche, il ne travaillerait plus !*